

# Bien vieillir à domicile

*Pour favoriser le maintien à domicile des seniors, la Ville et le CCAS proposent des services qui permettent aux personnes âgées de vivre chez elles le plus longtemps possible. Le service seniors reçoit les familles pour évaluer les besoins, les conseiller et proposer des accompagnements personnalisés à chacune.*

- [Aides à domicile](#)
- [Agenda de la longévité](#)
- [Carte "J'ai un animal seul chez moi"](#)



## Aides à domicile

Le CCAS gère un service d'aide à domicile offrant des prestations d'aide à la personne et de services ménagers pour maintenir l'autonomie.

Les aides à domicile interviennent pour aider dans les gestes et activités de la vie quotidienne : l'entretien ménager, les courses, l'entretien du linge, le lien social, la préparation des repas, l'aide à la toilette et à l'habillage, les soins d'hygiène et l'aide aux déplacements. Ces services visent à améliorer la qualité de vie des personnes en perte d'autonomie en leur apportant un soutien personnalisé, dans la limite des places disponibles.

En plus du CCAS, d'autres services d'aide à domicile sont également présents sur le territoire, assurant une couverture complète des besoins des habitants.

contact

## CCAS

### Coordonnées :

- 02 35 68 93 61
- [ccas@grandquevilly.fr](mailto:ccas@grandquevilly.fr)
- Esplanade Tony Larue

## Agenda de la longévité

Les plus de 65 ans représentent un quart de la population de la ville. Grâce à l'allongement de la vie, le nombre de seniors va continuer d'augmenter. Pour les accompagner, la Ville a élaboré son agenda 21 de la longévité. Il permet d'identifier les points positifs à améliorer, pour rendre le territoire plus accessible et bienveillant pour les seniors. Les transports, le

logement, l'accessibilité, le lien social, le sport, la culture, l'autonomie... sont autant de thématiques sur lesquelles la réflexion est lancée. Et cela profitera à toutes les générations.



## Carte "J'ai un animal seul chez moi"

Qu'arriver a-t-il à votre animal domestique s'il vous arrive quelque chose ? Pour éviter d'ajouter un stress supplémentaire dans une situation déjà difficile, la Ville a créé et mit à disposition une carte visant à signaler à tous les intervenants, en cas d'accident, la présence d'un animal de compagnie chez vous.

[Cliquez ici pour connaître le fonctionnement de la carte et la télécharger.](#)